



M. Thierry Craipeau
Représentant départemental
Association des Paralysés de France
Résidence Les Terrasses
Bât. D – Appt. 80
40, rue de Wagram
85000 La Roche-sur-Yon

Objet :

N/Réf. n°195HF(Com)HF/CP Dossier suivi par Hugues Front Chargé de Communication hugues.front@ville-chateaudolonne.fr

Le Château d'Olonne, le 5 août 2014

Monsieur le Représentant départemental,

La création de la rampe d'accès à la plage de Tanchet répond à un besoin et à une attente légitimes que bien sûr vous mesurez mieux que quiconque. À la lecture de votre courrier du 22 juillet, je me réjouis donc que vous en appréciiez à la fois la qualité, le niveau de fréquentation, et la mixité des publics usagers.

L'installation de cet équipement représentant un impact budgétaire sensible pour la commune, vos observations confirment, si besoin était, la pertinence de cet investissement.

De votre point de vue, cette rampe devrait être prolongée par un équipement complémentaire à sa jonction avec le sable de la plage. J'en prends note, sachant que la réalisation actuelle fait l'objet de quelques réserves techniques que nous espérons voir levées après l'été. Dès lors, nous étudierons votre observation dans un délai raisonnable.

Enfin, avec mes collègues du Conseil municipal qui ont travaillé sur le dossier, je vous assure que vos remarques contrebalancent à elles seules tout le lot de critiques diverses et variées, et parfois de dénigrements désobligeants, qu'a pu engendrer l'installation de cette rampe.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant départemental, l'expression de mes cordiales salutations.

